

Compte-rendu du Doc'Time (séance n°6, 05/02/16)

La sixième séance du groupe de travail réunissait les participants autour de Mme Hélène David, venue présenter sa thèse intitulée « Songe et philosophie dans la seconde moitié du XVIII^e siècle » (sous la direction de Mme Caroline Jacot-Grapa).

Hélène David montre la pertinence de son sujet en rappelant que le songe, très étudié concernant le XIX^e siècle, ne l'est que peu à propos du XVIII^e. Partie du *Rêve de d'Alembert*, elle tente ainsi de discerner la place du songe durant le siècle selon une approche empirique. Pour ce faire, elle procède à une généalogie des songes depuis Descartes, qui affirme que la perception du monde serait similaire au rêve. Dans cette optique, la rêverie serait un moyen de se couper du monde pour que celui-ci n'interfère pas avec la pensée.

Au XVIII^e siècle, on considère qu'il y a une passivité dans la réception des sensations et que le rêve deviendrait l'archétype de la conscience, au point que celle-ci s'obscurcit peu à peu avec la prise en compte des petites perceptions, des absences, de la réception des sensations multiples). Mais Condillac, Diderot ou encore Maupertuis réhabilitent le songe, qui permet de rattacher le réel au rêve, et donc de reconstituer l'intégrité de la vie de l'âme. Le XVIII^e siècle se méfie de l'imagination (liée aux fameux « esprits animaux » de Descartes), car elle est déconnectée du réel et parce qu'elle mènerait, selon eux, à la folie. Mais pour certains philosophes dont Diderot, le rêve ouvrirait accès à la connaissance de l'esprit. Hélène David montre que Diderot considère l'esprit comme une « vibration du corps », par laquelle la simultanéité des sensations pourrait conduire à la vérité. Pour le philosophe, rêver revient à penser. Néanmoins, Diderot se positionne en marge de la pensée philosophique et médicale de son temps, pour laquelle le rêve serait une forme de pathologie. La rêverie serait le délire accompagnant la fièvre ; la mélancolie, quant à elle, serait associée à la rêverie : le mélancolique serait ainsi contemplatif et rêveur, puis délirerait dans les cas les plus graves... Il faudra attendre les travaux de Pinel pour remettre en cause l'héritage de Galien sur les humeurs et la bile noire.

Mme David montre, dans un autre sens, que la forme littéraire du songe au milieu du XVIII^e devient une sorte de « fable au carré », stimulant l'imagination, le plaisir et le plaisir du texte ; et que ce faisant le songe devient un thème hédoniste. Il peut en effet y avoir un jeu entre le récit-cadre et le songe en lui-même (qui vient le modifier), ce qui témoigne d'un certain plaisir dans l'écriture. H. David affirme toutefois que les mêmes sujets allégoriques (accompagnés de leurs explications) sont repris régulièrement, ce qui le rend très codé. Pour elle, le songe abritant l'invraisemblance et le Merveilleux (méprisés à l'époque), le besoin de délivrer un sens allégorique aux songes serait un moyen pour les auteurs de se donner de la crédibilité dans l'écriture. La présentation s'est achevée sur l'exemple de Louis-Sébastien Mercier (fin du XVIII^e siècle), pour qui le songe devient le moteur d'une forme d'une imagination créatrice, via l'apparition de sujets tels que des « pulsions de mort », des métamorphoses, ou encore des déformations grotesques.

Hélène David a également expliqué que la principale difficulté de l'écriture de sa thèse réside dans le très grand corpus sur le sujet du songe. L'intervention, passionnante, a suscité un débat riche et tout aussi prenant.

A bientôt pour le prochain Doc'Time,

Alexandre Leroy,
Responsable du Doc'Time